

Des riverains dénoncent les odeurs générées par l'usine BioBéarn

À Mourenx, des riverains de l'usine de production de biogaz se plaignent de nuisances olfactives importantes depuis plusieurs jours. En cause : les broyats de maïs utilisés. La direction du site a prévu de bâcher les tas de déchets

Florent Heib
orthiez@sudouest.fr

« C'était intenable. » Depuis plusieurs jours, de nombreux riverains de l'usine de biogaz de Mourenx se plaignent de nuisances olfactives. « Ça dépend de la direction du vent, raconte un homme vivant à 400 mètres du site à Noguères. Il nous arrive des odeurs ressemblant à du vinaigre. » Des effluves provenant des immenses tas de déchets de maïs doux non bâchés que l'on peut apercevoir depuis le rond-point de Monsieur monde, à Mourenx.

« C'est la première fois que ça m'a piqué les yeux et la gorge », souligne un autre habitant excédé par ces bouffées

« On n'a jamais été contre l'usine, on est contre le fait qu'elle soit aussi grande et aussi près des habitations »



Depuis plusieurs jours, de nombreux riverains de l'usine de méthanisation de Mourenx se plaignent des odeurs provenant des tas de maïs doux stockés sur le site. F.H./SUD OUEST

nauséabondes soudaines. Les yeux, les narines et la gorge irrités, voire des maux de tête et migraines pour les plus incommodés, dont certains ont même quitté leur logement. Des symptômes qui ont conduit des associations à monter au créneau, comme l'Association pour un environnement propre et sécurisé (AEPS) et la Sepanso64. Selon la quinzaine de riverains de Mourenx et Noguères rencontrés ce jeudi 10 août en face de l'usine de méthanisation, ces nuisances ont gagné en intensité depuis quelques jours.

Un bâchage dès ce vendredi

« On n'aurait pas imaginé que le broyage fasse autant d'odeur », s'alarme Jean-Claude Bergé, le président de l'AEPS. « On n'a jamais été contre

l'usine, on est contre le fait qu'elle soit aussi grande et aussi près des habitations. »

Dès l'été 2022, au moment de l'exploitation du site, ces émanations perturbent les riverains de l'exploitation de TotalEnergies. Tous pointent la même période : juin à octobre. Période correspondant au pic de la campagne récolte des déchets de maïs. « Le tas d'ensilage a nécessité d'être découvert le temps de manipuler les résidus », confirme-t-on chez TotalEnergies.

Côté BioBéarn, « on ne nie

pas les désagréments » mais on s'interroge quant à leur « intensité ». « Toutes les personnes n'ont pas ressenti les mêmes symptômes », souligne une source de la filiale de TotalEnergies. « Je n'occulte pas les réclamations mais je nuance en termes de fréquence et en quantité de personnes touchées. »

Face aux mécontentements, l'entreprise s'est engagée à rebâcher : « On considère qu'on émet peu ou pas de nuisance mais forcément nous tenons compte des riverains. Nos équipes sont dépêchées sur place

pour bâcher les tas de maïs le plus rapidement possible. »

L'entreprise rappelle qu'un panneau contenant une adresse mail destinée à recueillir interrogations des habitants, a été disposé à l'entrée du site. « On est ouvert à tout échange. Ils peuvent nous appeler à la moindre nuisance ou question. »

Les tas de déchets seront entièrement rebâchés ce vendredi 11 août. Une opération qui sera reconduite au fur et à mesure de l'arrivée de nouveaux résidus et ce jusqu'en octobre.